



## Groupe de Travail du mercredi 1er avril 2026 Intervention de Force Ouvrière au Vice-rectorat

### 1. Entrave à la liberté de circulation – Îles Loyauté

Depuis plusieurs semaines, la liberté de circulation entre les Îles Loyauté et la Grande Terre est gravement entravée. Les élèves de la voie professionnelle ne peuvent plus effectuer leurs PFMP, pourtant obligatoires pour l'obtention de leur diplôme. Les personnels ne peuvent plus accéder aux soins ni aux formations.

Cette situation compromet directement la continuité du service public d'éducation et de santé. Elle crée une insécurité majeure et pousse certains agents à envisager leur départ.

Il s'agit d'une atteinte susceptible de constituer une entrave illégale engageant la responsabilité de l'État. Cette situation ne peut s'inscrire dans la durée sans engager la responsabilité de l'État.

#### Questions au Vice-recteur

- Quelle est la position officielle du Vice-rectorat face à cette situation de blocage ?
- Quelles démarches concrètes ont été engagées auprès du Haut-commissariat ?
- Quelles solutions immédiates pour garantir la validation des PFMP ?
- Quelles mesures d'urgence pour les personnels empêchés de se soigner ?
- L'État entend-il faire respecter clairement la primauté du droit ?
- Comment éviter un effondrement des services publics dans les Îles ?

#### Stratégies d'évitement adoptées

**Réponse du VR :** Contexte exceptionnel / Coordination avec le HCR / Nous faisons le maximum / Qu'attendez-vous de moi ?

👉 **Ce qui a été évité:** reconnaître une entrave illégale / dire qui est responsable / annoncer des mesures concrètes

---

### A. Méthode de FO

**1 : RAPPEL DES FAITS :** Aujourd'hui, des élèves ne peuvent plus effectuer leur PFMP...

**2 : CONSEQUENCE CONCRETE :** Cela remet en cause l'obtention de leur diplôme et engage la responsabilité de l'État.

**3 : QUESTION :** Quelles mesures concrètes sont mises en œuvre à ce jour ?

👉 REPOSE : « Je vais en informer le HCR »

### B. Stratégie de FO

OBJECTIF : OBLIGER LE VR/DGE À RECONNAITRE UNE DEFAILLANCE

👉 Question : **Aujourd'hui, pouvez-vous garantir que tous les élèves peuvent effectuer leurs PFMP ?**

👉 Relance : **Donc les élèves sont empêchés. Quelles mesures immédiates prenez-vous ?**

### C. Constat du SNETAA-FO

Nous constatons que, malgré la gravité des situations évoquées, aucune réponse concrète ni calendrier précis n'ont été apportés. Nous en tirerons toutes les conséquences.

## 2. Recrutement de 100 éducateurs spécialisés

L'annonce du recrutement de 100 éducateurs spécialisés suscite de fortes interrogations sur son pilotage, ses modalités et ses objectifs.

Dans un territoire marqué par un chômage important, notamment chez les jeunes, et après le licenciement récent d'adjoints d'éducation, cette annonce ne peut rester sans cadre clair.

L'absence d'informations sur les critères de recrutement, les qualifications exigées et les dispositifs d'accompagnement pose un problème majeur de transparence et d'équité.

### Questions au Vice-recteur

- Qui pilote ce recrutement et selon quelles règles ?
- Quels profils et qualifications seront exigés ?
- Les AED licenciés seront-ils intégrés ou accompagnés prioritairement ?
- Une VAE ou un dispositif de formation est-il prévu ?
- Comment garantir transparence et équité dans les recrutements ?
- Quelle articulation avec les équipes éducatives existantes ?

### Stratégies d'évitement - Recrutement éducateurs spécialisés

**Réponse du VR :** Concertation en cours / Pour l'instant ce n'est pas nous qui gérons le dossier

👉 **Ce qui a été évité :** critères précis / calendrier / priorités locales

---

## A. Méthode de FO

**1 : CASSER LE FLOU : Pouvez-vous dire ce qui est effectivement mis en place aujourd'hui ?**

**2 : EXIGER DU CONCRET : Très concrètement : qui fait quoi, et à partir de quand.**

**3 : VERROU FINAL : Nous prenons acte de votre "incapacité technique" à répondre.**

## B. Stratégie de FO

OBJECTIF : EXIGER DU CONCRET

👉 Question : **pouvez-vous garantir que les éducateurs vont être recrutés cette année ?**

👉 Relance : **Vous reconnaissez ne pas être en charge de ce dossier ?**

## C. Constat du SNETAA-FO

Nous constatons que, malgré l'importance de ces recrutements pour les EPENC, aucune réponse concrète ni calendrier précis ne peuvent être apportées par le VR/DGE.

---

**Seule information concrète obtenue du VR/DGE :** *"je trouve que ce chiffre de 100 éducateurs est important pour la NC, mais je n'en sais pas plus que cela. N'ayant pas été consulté, j'ai fait part - à la mission interministérielle - de mon souhait de voir rapidement colorer les supports."*

### 3. Hygiène et sécurité dans les EPENC (SEGPA, SEP, LP, ALP)

Le SNETAA-FO a alerté par écrit sur des manquements susceptibles d'engager la responsabilité pénale de l'employeur en matière de sécurité, notamment au LPCH.

Aucune réponse n'a été apportée à ce jour.

Nous insistons : il ne s'agit pas d'un ressenti mais de faits objectivés et signalés.

Cette absence de réponse constitue un dysfonctionnement grave et empêche toute amélioration des conditions de travail, tout en exposant les personnels et les élèves à des risques.

#### Question au Vice-recteur

- Comment le Vice-rectorat compte-t-il faire respecter les obligations réglementaires lorsque les signalements syndicaux restent sans réponse ?

Le Vice-rectorat ne peut ignorer plus longtemps ces dysfonctionnements.

#### Stratégies d'évitement - Hygiène et sécurité dans les EPENC

##### Ligne attendue par FO :

Signalements pris en compte / Visites programmées / Dialogue social actif

**Réponse du VR :** Aucune visite n'a été programmée / Réponses évasives / Des travaux sont prévus cette année sur les Algécos à hauteur de 5 millions / Absence de dotations suffisantes pour financer des travaux destinés à apporter de réelles améliorations des conditions de travail,

👉 **Ce qui a été évité :** Reconnaître un manquement / dire pourquoi aucune réponse n'a été faite / s'engager sur des sanctions

---

#### A. Méthode FO

1 : CASSER LE FLOU : **Pouvez-vous dire ce qui a été fait à ce jour ?**

2 : INTRODUIRE LE RISQUE JURIDIQUE : **Nous attirons votre attention sur le fait que cette situation peut engager la responsabilité de la collectivité.**

**Quelles mesures prenez-vous pour sécuriser juridiquement cette situation ?**

3 : VERROU FINAL : **Nous prenons acte de votre non-réponse.**

#### B. Stratégie de FO

OBJECTIF : METTRE EN EVIDENCE L'INACTION

Question : **Vous avez été alertés par écrit. Pourquoi aucune réponse n'a été apportée ?**

👉 Silence = pression maximale

#### C. Constat du SNETAA-FO

Nous constatons que, malgré l'importance des faits signalés, aucune réponse concrète n'a été apportée.

---

#### Seule information concrète (hors sujet) obtenue du VR/DGE :

En matière d'hygiène je vous informe que la construction d'un nouveau bloc cantine-réfectoire au lycée La Pérouse permettra de restaurer chaque jour 1300 élèves.

Pour le SNETAA-FO, le bloc de restauration est sous-dimensionné. Il ne permettra d'accueillir tous les élèves du LP Escoffier (élèves socialement défavorisés) qui souhaitent bénéficier de la restauration collective. Les contraintes techniques ou financières sont des arguties de bureaucrates.

Ces élèves ont comme les élèves de La Pérouse le droit de manger à la cantine. Pour FO, c'est avant tout une question de volonté politique.

#### 4. Enquête suite à un accident du travail (électrisation – LPCH)

Un accident grave par électrisation s'est produit au LPCH, révélant de possibles défaillances en matière de sécurité. Le SNETAA rappelle que l'employeur a une obligation de sécurité de résultat. Malgré un signalement formel, les réponses apportées restent insuffisantes. Cette situation nourrit une inquiétude légitime des personnels. La transparence de l'enquête et la mise en place de mesures correctives sont indispensables. FO ne pourra accepter que ces situations perdurent sans réponse concrète et rapide.

##### Questions au Vice-recteur

- Une enquête administrative complète a-t-elle été menée ?
- Les représentants du personnel y ont-ils été associés ?
- Quelles mesures immédiates prenez-vous et sous quel délai, sachant que la responsabilité de l'État et du Territoire est engagée ?
- Un audit global des installations est-il prévu ?
- Quelles garanties pour éviter tout nouvel accident ?

##### Stratégies d'évitement - Accident du travail

###### Ligne attendue par FO:

Enquête en cours / Respect des procédures / Pas de conclusion à ce stade

**Réponse du VR :** Aucune visite n'a été programmée / Réponses évasives sur les éventuelles enquêtes en cours / le VR feint de découvrir la gravité des faits /

👉 **Ce qui a été évité :** Reconnaître les responsabilités / fautes / mesures immédiates

#### A. Méthode FO

- 1 : CASSER LE FLOU : **Pouvez-vous nous dire ce qui a été fait à ce jour ?**
- 2 : EXIGER DU CONCRET : **Très concrètement : qui fait quoi, et à partir de quand ?**
3. REFORMULATION : **Est-ce que cela signifie qu'aucune mesure n'est en place ?**
4. VERROU FINAL : **Nous prenons acte de votre réponse.**

#### B. Stratégie de FO

OBJECTIF : SORTIR DU "ENQUETE EN COURS"

Question : **Quelles mesures conservatoires ont été prises immédiatement après l'accident ?**

👉 Relance : **Donc à ce stade, aucune mesure immédiate n'a été mise en place ?**

#### C. Constat du SNETAA-FO

Nous constatons que, malgré l'importance des faits évoqués, aucune réponse concrète ni calendrier précis n'ont été apportés.

#### Seule information concrète (mais indirecte) obtenue du VR/DGE :

le mouvement des personnels de direction a lieu de 8 avril 2026.

## 5. Respect du contradictoire – LDU

Une situation récente met en évidence un non-respect du principe du contradictoire.

Un agent n'a pas été mis en mesure de présenter ses observations avant une décision le concernant.

Ce type de pratique porte atteinte aux droits fondamentaux des agents et aux garanties statutaires. Il en résulte une insécurité juridique et un climat de défiance.

### Questions au Vice-recteur

- Quelles garanties concrètes du respect du contradictoire dans les EPENC ?
- Quels mécanismes de contrôle existent ?
- Quelles suites seront données à cette situation ?
- Une formation des encadrants est-elle envisagée ?

### Stratégies d'évitement - Respect du contradictoire

**Ligne adoptée :** Cadre réglementaire respecté / Cas particuliers à examiner avec la DPE

👉 **Ce qui a été évité :** Reconnaître une dérive systémique / annoncer des rappels fermes

---

### A. Méthode de FO

**1 : CASSER LE FLOU : Pouvez-vous dire ce qui a été fait à ce jour ?**

**2 : EXIGER DU CONCRET : Concrètement : qu'avez-vous envisagé de faire ?**

**3 : VERROU FINAL : Nous prenons acte de votre réponse.**

### B. Stratégie de FO

OBJECTIF : AMENER LE VR/DGE A RECONNAITRE UNE DERIVE

Question : **Pouvez-vous garantir que tous les agents concernés ont été entendus avant décision**

### C. Constat du SNETAA-FO

Nous constatons que, malgré l'importance du contradictoire en matière de droit du travail, aucune réponse concrète n'a été apportée.

**Seule information concrète obtenue du VR/DGE :** voyez directement avec la DPE.

## 6. Respect du statut des enseignants – LMR

Des dérives locales remettent en cause le respect du statut des enseignants.

Des missions non réglementaires sont imposées, comme la production de factures proformas pour du matériel pédagogique, sans compensation.

Ces pratiques fragilisent le cadre national, créent des inégalités entre établissements et accentuent le malaise professionnel.

### Questions au Vice-recteur

- Comment le Vice-rectorat garantit-il le respect du statut des enseignants ?
  - Quelles consignes sont données aux chefs d'établissement ?
  - Comment sont traitées les dérives signalées ?
  - Des rappels réglementaires seront-ils faits rapidement ?
- 

### Stratégies d'évitement - Statut enseignants

**Ligne adoptée** : Cadre réglementaire respecté / Cas particuliers à examiner sur place

👉 **Ce qui a été évité** : Reconnaître une dérive systémique / annoncer des rappels fermes

---

### A. Méthode de FO

**1** : CASSER LE FLOU : **Pardonnez-moi, mais là vous esquiviez le problème**

**2** : EXIGER DU CONCRET : **Concrètement : qui fait quoi au LMR ?**

**3** : VERROU FINAL : **Nous prenons acte de votre réponse... qui ne nous satisfait pas.**

### B. Stratégie de FO

OBJECTIF : FORCER LE VR/DGE A UN RAPPEL REGLEMENTAIRE

Question : **Pouvez-vous confirmer qu'aucune mission hors cadre statutaire ne doit être imposée sans compensation ?**

### C. Constat du SNETAA-FO

Nous constatons qu'aucune réponse sérieuse n'a été apportée.

---

**Seule information concrète obtenue du VR/DGE** : voyez directement avec la personne concernée.

## 7. Projet d'accord de Bougival et école calédonienne

Le projet d'accord de Bougival soulève de fortes inquiétudes sur l'avenir de l'école calédonienne. Les personnels redoutent une remise en cause du cadre national : programmes, diplômes, statuts et égalité entre élèves.

Dans un contexte déjà instable, toute évolution doit garantir la cohérence du système éducatif et la protection des personnels.

### Questions au Vice-recteur

- Quelles conséquences concrètes pour l'école calédonienne ?
- Le cadre national sera-t-il maintenu ?
- Les statuts des personnels sont-ils garantis ?
- Qui financera l'enseignement secondaire après 2030 ?
- 2031 marquera-t-elle la fin de la MADGG ?
- Quelle concertation avec les organisations syndicales ?
- Le Vice-rectorat s'engage-t-il à défendre l'égalité des élèves sur tout le territoire ?

---

### Stratégies d'évitement - Bougival

**La ligne adoptée :** Le VR n'est pas décisionnaire / Nous appliquons les orientations nationales

👉 **Ce qui a été évité :** Toute position politique / toute garantie concrète

---

### A. Méthode de FO

**1 : CASSER LE FLOU : Pardonnez-moi, mais sur ce sujet les enseignants sont les premières personnes directement concernées**

**2 : EXIGER DU CONCRET : Très concrètement : que comptez-vous faire pour obtenir des réponses aux questions que nous sommes en droit de nous poser ?**

**3. : VERROU FINAL : Nous prenons acte de votre absence de réponses concrètes. Le fait de répondre que vous n'êtes qu'un simple Vice-recteur est une réponse qui ne nous satisfait pas.**

### B. Stratégie de FO

OBJECTIF : POUSSER LE VR/DGE A SORTIR DE SA "NEUTRALITE"

Question : **Le vice-rectorat défendra-t-il le maintien du cadre national, oui ou non ?**

### C. Constat du SNETAA-FO

Nous constatons qu'aucune réponse concrète ni calendrier précis n'ont été apportés.

---

### Voici les rares engagements concrets obtenus :

1. harmonisation des pratiques en matière d'organisation des **heures de vie de classe**. Confirmer le cadre réglementaire (elles font ou ne font pas partie des ORS, et de l'ISOE part fixe)

2. **Séjour scolaire** : "*aucun rattrapage de cours n'a été demandé aux enseignants accompagnateurs*", mais aucune réponse n'a été donnée pour ceux qui n'ont pas été accompagnateurs. Le VR va donc réinterroger la direction.

3. **Charte de l'école calédonienne** : Elle va être réécrite cette année (à la demande de Mme Champmoreau, pour être effective sur la période 2027-2029).

Or, pour tous les syndicats c'est le projet éducatif calédonien qui est obsolète.